

plus être une congrégation simplement diocésaine, mais de devenir une vraie société religieuse, à cette époque tous les membres de la communauté, d'un commun accord, s'entendirent pour choisir un autre nom. On pensa tout d'abord à celui de *Oblats de Saint Charles*, modèle du clergé et patron du Fondateur. Mais en 1826 le Fondateur apprit que ce nom était porté par une congrégation religieuse déjà existante en Italie. C'est alors que, *spontanément* et sans avoir le temps de consulter ses pères. Mgr de Mazenod se décida à choisir le nom d'*Oblats de Marie Immaculée*. C'est sous ce titre si beau que la société nouvelle fut approuvée. L'approbation de ses Règles et Constitutions ayant été décidée par les cardinaux le 15 février, c'est le 17 février 1826 que le Pape Léon XII apposa sa signature à cette décision et qu'il l'homologua de son autorité suprême.

* * *

Nos lecteurs qui liront en février notre "Chronique" de décembre voudront bien s'unir à nous pour rendre, pendant ce mois, un culte plus ardent à la Sainte Vierge sous son titre béni d'*Immaculée*. C'est pendant ce mois en effet que se termine le jubilé du cinquantenaire des apparitions de N.-D. de Lourdes, apparitions qui ont laissé à Bernadette et au monde entier cette définition auguste : *Je suis l'Immaculée Conception*.

C'était on le sait en 1858, quatre ans après la proclamation solennelle de Pie IX. A cette dernière époque on devine avec quel empressement s'envola alors vers Rome le Vénéré Fondateur des Oblats, alors évêque de Marseille. Il y accourait avec d'autant plus d'ardeur que le nom seul de sa congrégation était une preuve de la croyance de l'Eglise romaine au dogme de l'Immaculée Conception. En effet la Bulle de Léon XII approuvant la congrégation des Oblats de Marie *conçue sans la tache originelle* indiquait la croyance de la Chaire Apostolique. C'était vraiment l'expression de ce dogme que le Souverain Pontife nous avait déjà recommandé d'enseigner, de défendre et de glorifier dans le monde chrétien.

J'engage donc tous les lecteurs de cette Chronique à profiter des dernières semaines de ce jubilé de Lourdes pour glorifier de nouveau l'*Immaculée Conception*.